

I DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur, réuni le samedi 8 juin 2002 à Nogent sur Marne, a pris les décisions suivantes :

Calendrier et lieu des manifestations nationales 2003

8 & 9 mars	Assemblée générale de la FFSA	Lieu à déterminer
16 mars	Têtes de rivière interrégionales	Régions
6 avril	Championnats de zones qualificatifs pour les Championnats de France junior & senior bateaux courts	Régions
18 au 20 avril	Championnats de France junior & senior bateaux courts	Brive-la-Gaillarde
3 & 4 mai	Coupe de France MAIF	Vichy
11 mai	Trophée Européen à l'Aviron	Paris (Seine)
17 & 18 mai	Championnats de France UNSS & FFSU	Le Creusot
31 mai & 1 ^{er} juin	Critérium national senior	Mâcon
14 & 15 juin	Championnats de zones qualificatifs pour les Championnats de France minime, cadet & junior bateaux longs	Régions
28 & 29 juin	Championnats de France minime & senior bateaux longs	Vaires-sur-Marne
5 & 6 juillet	Championnats de France cadet & junior bateaux longs	Bourges
8 & 9 novembre	Championnats de France d'aviron de mer	Schœlcher, Martinique

Critérium national senior

Deux des épreuves du Critérium national seront réservées à des rameurs répondant à des critères spécifiques :

Les épreuves en **deux de couple féminin senior** et en **quatre avec barreur masculin senior** du Critérium national senior sont réservées aux rameuses et rameurs n'ayant pas été finalistes aux Championnats de France senior ou vainqueurs au Critérium national senior au cours des cinq années précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du Critérium est postérieure aux Championnats de France de l'année.

Livret du rameur

Le livret du rameur, qui accompagne la progression pédagogique du pratiquant, a été présenté au Comité Directeur qui l'a adopté. Les brevets de rameur qui valident l'apprentissage de la pratique de l'aviron sont donc dorénavant inclus dans ce livret. Il sera proposé aux clubs à partir de septembre pour la saison 2002/2003 au tarif de 3 € par livret.

Commissions fédérales

La commission des rameurs de moins de 26 ans a été constituée comme suit :

- Olivier LAPLANCHE, Président
- Olivier CRAHAY
- Laurent GARNIER
- Cécile LOULERGUE
- Cédric MEURQUIN

Aides fédérales

Le Comité Directeur a réaffirmé les différentes aides fédérales en faveur des clubs, comités départementaux et ligues (aides à l'acquisition de matériel de sécurité et matériel de découverte, aides aux nouveaux clubs). Vous trouverez ci-joint un document récapitulatif de ces aides.

Nouvelles affiliations

- Association nautique omnisport istréenne Istres, Provence
- Avimar Marans, Poitou Charentes
- Aviron club de Manosque Manosque, Provence
- Aviron sympa en mer Concarneau, Bretagne
- Club d'aviron maximois Sainte-Maxime, Côte d'Azur
- Société nautique de La Ciotat La Ciotat, Provence

Changement d'appellation

Le Club Nautique Audomarois s'appelle désormais l'Aviron Audomarois

II FORUM ASSURANCE MAIF

La MAIF animera à l'attention des clubs un forum sur les assurances lors des Championnats de France minime et senior bateaux longs à Aiguebelette. Nous encourageons vivement tous les dirigeants de clubs, mais aussi tous les professionnels, à nous rejoindre pour cette réunion d'information qui se tiendra le samedi 29 juin 2002 À 11h.

III REPAS AUX CHAMPIONNATS JUNIOR & SENIOR BATEAUX LONGS

Le Comité d'Organisation nous informe que les réservations de repas peuvent être retournées jusqu'au vendredi 21 juin (et non le 12 juin comme indiqué sur leur formulaire).

IV REPAS AUX CHAMPIONNATS CADET ET JUNIOR

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation des repas proposés par le comité d'organisation de ces championnats, le Club de l'Aviron de Vichy (à retourner dès que possible).

V MATCH FRANCE GRANDE-BRETAGNE DES CADETS & COUPE DE LA JEUNESSE DES JUNIORS

Le collectif des rameurs juniors et les équipages cadets pour ces épreuves seront retenus à l'issue des finales des Championnats de France cadet et junior bateaux longs à Vichy le 7 juillet 2002. Les modalités de sélection sont indiquées en page 6 de la Réglementation des régates nationales et internationales en 2002.

VI REGATE QUALIFIANTE MER 2002

La date de la régata en mer organisée par l'Union sportive de Gravelines pour la zone maritime "Manche" a été avancée au samedi 28 septembre (au lieu du dimanche 29).

VII CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER 2002

Vous trouverez ci-joint un avant programme du week-end ainsi qu'une liste des différentes possibilités d'hébergement à proximité du site de ces championnats.

Le comité d'organisation propose un repas festif le samedi 12 octobre ainsi que la possibilité pour les spectateurs de suivre la course du 4 rameurs avec barreur masculin à bord d'une vedette. Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation à retourner dès que possible, et avant le 15 septembre, au Rowing club de Cannes-Mandelieu.

VIII RAPPEL BREVET DES RAMEURS

Nous vous rappelons que les brevets d'or sont depuis cette année enregistrés directement par les clubs, via internet. Il n'est donc plus nécessaire de faire parvenir vos grilles de passage de brevets d'or à la FFSA, celles-ci devant par contre être envoyées à votre ligue en vue du passage de l'option "compétition" par les rameurs minimales souhaitant participer aux Championnats de France.

VII FORMATION DE CADRES

La DRDJS Rhône-Alpes organise au CREPS de Mâcon du 23 au 27 septembre 2002, une formation permettant d'obtenir le certificat de pré-qualification.

Cette formation positionnera les candidats sur l'une des deux formations proposées pour préparer l'examen du BEES 1^e degré en 2002 (formation modulaire ou préparation à l'examen). L'obtention du certificat de pré-qualification permet à son titulaire (notamment les "emplois jeunes") d'encadrer en toute légalité et contre rémunération, sous l'autorité d'un tuteur, pendant toute la durée de la formation.

Attention : Aucun autre examen d'entrée en formation ne sera organisé avant septembre 2003. Vous trouverez ci-joint une fiche d'information ainsi qu'une fiche de renseignement à nous retourner pour l'inscription.

IX CANDIDATURES ASSEMBLEE GENERALE FFSA

Les clubs souhaitant accueillir l'organisation de la prochaine assemblée générale de la FFSA, dont la date a été fixée au samedi 8 mars et dimanche 9 mars 2003, doivent faire acte de candidature auprès de la FFSA avant le 1^{er} novembre 2002.

Le cahier des charges est le suivant :

- Une salle de réunion de 150 places assises, pourvue de tables et chaises pour les délégués des ligues (environ 50 personnes) et les personnalités (environ 30 personnes), équipée de moyens audios et vidéo.
- Une proximité de lieu pour la salle des débats et les deux repas de midi, et si possible pour les repas du samedi soir et l'hébergement.
- Organisation pour :
 - Un buffet le vendredi soir, veille de l'Assemblée Générale, pris en charge par la FFSA.
 - Un repas le samedi midi, pris en charge par l'organisateur.
 - Un repas le samedi soir, pris en charge par les participants
 - Un repas le dimanche midi, qui n'est pas à la charge financière de l'organisateur.
 - Une assistance à la réservation d'hébergements pour les participants
- Aucune autre participation financière de la FFSA n'est prévue.

X MEDAILLE D'HONNEUR DE LA FFSA

La médaille d'honneur de la FFSA est attribuée chaque année à cinq récipiendaires n'appartenant pas à la même ligue et dont l'engagement et le dévouement à la cause de notre sport, au sein des clubs, comité départementaux et ligues, auront été reconnus par la commission fédérale ad hoc.

Cette médaille sera remise par un membre du bureau ou du comité directeur de la FFSA, à l'occasion de l'assemblée générale de la ligue.

Les candidatures devront être adressées par les présidents de ligues concernés à la FFSA avant le 1^{er} novembre 2002, sur l'imprimé ad hoc.

XI DEPLIANT STAGES D'ETE

Vous trouverez ci-joint, pour information, la plaquette des stages d'été 2002, réalisée par la FFSA à partir des réponses qui nous sont parvenues des clubs organisateurs. Ces derniers recevront par courrier séparé un lot de documents.

Destinataires : Clubs, Comités Départementaux, Présidents de Ligues, Comité Directeur, Directeur Technique National, Entraîneurs Nationaux, Cadres Techniques Sportifs Présidents de Commissions, Représentants Sportifs des Ligues à la CSN, Arbitres Fédéraux.

AIDES FEDERALES AUX CLUBS, COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LIGUES

SAISON 2001-2002



MATERIEL DE SECURITE

GILETS

Gilets disponibles auprès de la FFSA sans limitation de nombre.

Trois tailles disponibles : M, L et XL.

Livraison soit lors d'une manifestation nationale, soit par la Poste (frais de port en sus)

Prix public	Prix club	Frais de port par expédition		
49,55 €	27 €	1 à 6 gilets : 8 €	7 à 12 gilets : 11 €	13 à 25 gilets : 16 €

COQUES DE SÉCURITÉ

Aide dans le cadre d'un partenariat avec les Chantiers Jeanneau S.A., pour l'achat d'une coque Rigiflex New matic 360.

- Une coque par olympiade (saisons 2001 à 2004) par club de moins de 100 licenciés
- Deux coques par olympiade (saisons 2001 à 2004) par club de 100 licenciés ou plus (mais un maximum d'une coque par an)

Un bon de commande spécifique est à retirer auprès de la FFSA.

Prix public	Prix club
1 285 €	686 €

Les clubs pratiquant en mer peuvent bénéficier d'une aide identique pour l'achat d'une coque d'un autre modèle du même constructeur. Se renseigner auprès de la FFSA.

MOTEURS

Aide dans le cadre d'un partenariat avec la Société Yamaha Motor France.

- Un moteur au plus par olympiade (saisons 2001 à 2004) par club de moins de 100 licenciés
- Deux moteurs au plus par olympiade (saisons 2001 à 2004) par club de 100 licenciés ou plus (mais un maximum d'un moteur par an)

Un chèque du montant du prix du moteur doit parvenir à la FFSA pour valider la commande (libellé à l'ordre de la FFSA).

Deux modèles disponibles :

Prix public 9CV 2-temps	Prix club 9CV 2-temps	Prix public 9CV 4-temps	Prix club 9CV 4-temps
2 460 €	1 327 €	2 818 €	1 632 €

ATTENTION : Tarif en vigueur jusqu'au 31 août 2002 seulement.

Il est possible de commander un autre modèle de moteur. Se renseigner auprès de la FFSA en indiquant la référence exacte du moteur souhaité.

AIDES MATERIEL DECOUVERTE

PACK DECOUVERTE

Aide pour l'achat d'un pack complet de bateaux découverte.

Faire parvenir une demande écrite à la FFSA avec un projet de développement.

Un bon de commande spécifique sera renvoyé si accord de financement.

Deux modèles sont disponibles :

Nom du Pack	Fournisseur	Constitution	Prix public	Prix club
Bateau Découverte Evolution (un rameur / un passager)	MPS Composites	8 bateaux*	6 400 €	5 600 €
Bateau Découverte (un ou deux rameurs)	Virus	6 bateaux*	7 260 €	6 460 €

* équipés dans la version standard d'avirons sans croisement

Les prix s'entendent TTC départ chantier

Les clubs établis sur le **domaine des VNF** peuvent bénéficier d'une aide complémentaire pour l'acquisition d'un pack de bateaux, d'une remorque de transport et de gilets.

Se renseigner auprès de la FFSA.

BATEAUX DECOUVERTE A HUIT

Les clubs prévoyant l'accueil de rameurs issus du milieu scolaire ou universitaire et du monde de l'entreprise peuvent bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un "bateau découverte à huit" de marque Ram-Tonic.

Par convention, il est demandé de faciliter l'accueil de personnels d'EDF ou de la MAIF, partenaires de la FFSA.

Prix public*	Prix club*
12 958,17 €	9 896 €

* prix TTC départ chantier, bateau équipé avec huit avirons de pointe

Les demandes argumentées sont à faire parvenir à la FFSA. Un bon de commande et une convention seront renvoyés après accord.

AIDES AUX NOUVEAUX CLUBS

COTISATION D'AFFILIATION

Les nouveaux clubs sont exonérés de cotisation d'affiliation leur première année d'affiliation.

LICENCES

Les nouveaux clubs bénéficient :

- en fin de leur première saison d'affiliation, d'une ristourne égale au montant des licences "A" saisies lors de cette première année.
- en fin de leur deuxième saison, d'une ristourne de 50 % du montant des licences "A" saisies.

YOLETTE

Chaque saison, deux yolettes peuvent être attribuées à deux nouveaux clubs démontrant le meilleur potentiel de développement parmi les clubs récemment créés. Les clubs bénéficiaires, déterminés en fin de saison par une commission ad hoc, doivent atteindre un nombre de 60 licenciés après leur troisième année d'existence pour conserver la yolette.

Championnat de France Cadet et Junior 2002

FICHE DE RESERVATION DES REPAS

À adresser le plus rapidement possible au :

C.A.VICHY
3 Avenue de la Croix St. Martin
03200 VICHY
Ou par fax au : 04.70.32.15.64
e-mail : secretaire@clubavironvichy.asso.fr

Nom du Club :

Nom de la personne responsable :

VENDREDI 5 JUILLET

Nombre de dîners : 8,5 € X =

SAMEDI 6 JUILLET

Nombre de petits-déjeuners : 3,5 € X =

Nombre de déjeuners : 8,5 € X =

Nombre de dîners : 8,5 € X =

DIMANCHE 7 JUILLET

Nombre de petits-déjeuners : 3,5 € X =

Nombre de déjeuners : 8,5 € X =

Nombre de repas à emporter : 5,0 € X =

HEBERGEMENT

Si vous avez déjà réservé :

- Nom de l'Hôtel :
- Autre moyen d'hébergement :

Si vous n'avez pas encore réservé :

Quels sont vos besoins ? Le C.A. VICHY peut vous communiquer des adresses, les tarifs correspondants et vous mettre en relation avec un hôtel ou un camping afin de faciliter la réservation de votre hébergement :

- Nombre de personnes :
- Nuits à réserver :

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER INTERNATIONAUX EDF A LA MER 2002

CANNES

Avant programme

Lundi 7 octobre

14h Clôture des inscriptions auprès de la FFSA par minitel ou internet

Vendredi 11 octobre

Accueil des participants au Rowing Club de Cannes-Mandelieu

10h à 12h entraînement surveillé dans la zone de la régata

14h à 17h entraînement surveillé dans la zone de la régata

Samedi 12 octobre

Palm-Beach Hôtel, salle "Amirauté" :

9h Réunion des chefs de bords courses féminines et critérium juniors

9h30 Réunion des chefs de bords courses masculines

10h30 Départ de la course du Critérium juniors

10h40 Départ de la course n°1 : 2 rameuses en couple

10h50 Départ de la course n°2 : 1 rameuse en couple

11h30 Départ de la course n°3 : 4 rameuses avec barreur (pointe ou couple)

12h Déjeuner

14h00 Départ de la course n°6 : 4 rameurs avec barreur (pointe ou couple)

14h15 Départ de la course n°4 : 2 rameurs en couple

14h30 Départ de la course n°5 : 1 rameur en couple

15h30 Essais des bateaux pour les équipes des Internationaux de France EDF

18h30 Cocktail et remise des prix au Palm Beach Hôtel.

20h30 Repas au restaurant La Hacienda

Dimanche 13 octobre

9h Réunion des Chefs de bords des Internationaux EDF à la Mer au MYCCA

10h Compétition sur le parcours Cannes-Mandelieu

12h30 Remise des prix et apéritif de clôture au Royal Hôtel Casino de Mandelieu

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER 2002 - CANNES

LISTE DES HEBERGEMENTS

HOTEL	CATEGORIE	TARIFS	PRESTATIONS	ADRESSE	CONTACT	TEL
California's	Hôtel 4 étoiles	97 ou 122 €	Petit déj. inclus Voiture à disposition	Cannes centre	N.Moussalem, directrice	04 93 94 12 21
Amarante	Hôtel 4 étoiles	91 € 1 ou 2 pers	Petit déj. inclus 1,07 € taxe séjour	Cannes centre	C.Tarterat	04 93 39 22 23
Cristal	Hôtel 4 étoiles	90 € single 105 € double	Petit déj. en sus	Cannes centre	Laurence Barbo	04 92 59 29 29
Atlas	Hôtel 3 étoiles	61 € single 69 € double	9,15 € petit déj. 0,92 € taxe séjour	Cannes centre	D.Benoit, directeur	04 93 39 01 17
Beau Séjour Cannes	Hôtel 3 étoiles piscine	64 € double 70 € triple	Petit déj. inclus	Cannes centre	Catherine Richard	04 93 39 63 00
Cannes Gallia	Hôtel 3 étoiles	78 € single 90 € double	9 € petit déj. 0,92 € taxe séjour	Cannes centre	Olivia	04 97 06 28 28
Cannes riviera	Hôtel 3 étoiles	69 € double tarif dégressif 2 nuits	Petit déj et taxe inclus	Cannes centre	S.Lazzari	04 97 06 20 40
Cezanne	Hôtel 3 étoiles	70 € single 77 € double	Petit déj. inclus 0,92 € taxe séjour	Cannes centre	Fabienne Tarry	04 93 38 50 70
Embassy	Hôtel 3 étoiles	47 € Single 54 € double	Petit déj. inclus	Cannes centre	Claire Heritier	04 97 06 99 00
Holiday Inn	Hôtel 3 étoiles	50 € 1 ou 2 pers.	Petit déj. inclus	Cannes centre	B.Tutini	04 93 69 11 69
Mercure	Hôtel 3 étoiles	78 € single 87 € double	10 € petit déj. 0,61 € taxe séjour	La Bocca	Cyrille Binggelli	04 93 90 43 00
Orangers	Hôtel 3 étoiles piscine	52,32 € single 66,24 € double	Petit déj. et taxe inclus	Cannes centre	Sophie	04 93 39 99 92
Solhotel	Résidence 3 étoiles	50 € single 59 € double	Petit déj. inclus 0,92 € taxe séjour	La Bocca	M.Kalai	04 93 47 63 00
Cannes Beach Résidence	Appart. 3 étoiles piscine	64 € (16€/pers) suppl. single 17 €	Petit déj. inclus	La Bocca	Géraldine	04 92 19 37 85
Renoir	Appart. 3 étoiles	53 € 1 ou 2 pers. 61 € 3 ou 4 pers.	kitchenette	Cannes centre	Fabienne Tarry	04 93 38 50 70
Pierre et Vacances	Appart. 3 étoiles piscine	2pièces4/5pers. 51 € 3pièces 6/7pers. 55€	kitchenette ou petit déj. 8 €	La Bocca		04 93 90 72 00

HOTELS	CATEGORIE	TARIFS	TARIFS	ADRESSE	CONTACT	TEL
Bastide rouge	Hôtel 2 étoiles	42 € 1 ou 2 pers 48 € 3 pers.	Pas de petit déj. 0,61 € taxe séjour	La Bocca	Emilie	04 92 19 64 64
Ibis centre	Hôtel 2 étoiles	30 € 1 ou 2 pers.	6 € petit déj. 0,61 € taxe séjour	Cannes centre	Céline	04 92 98 96 96
Ibis la Bocca	Hôtel 2 étoiles	30 € 1 ou 2 pers.	6 € petit déj. 0,61 taxe séjour	La Bocca	C.Deborde	04 93 47 18 46
Kyriad	Hôtel 2 étoiles	43 € 1 ou 2 pers.	7 € petit déj. 0,61 € taxe séjour	La Bocca	Céline	04 93 48 21 00
Select	Hôtel 2 étoiles	50,61 € 1 pers. 63,22 € 2 pers	Petit déj. et taxe inclus	Cannes centre	C.Branli	04 93 99 51 00
l'Argentière	Camping 4 étoiles			Mandelieu		04 93 49 95 04
Les Cigales	Camping 4 étoiles			Mandelieu		04 93 49 30 45

- **Office de Tourisme de Mandelieu, tél. :** 04 93 49 14 39
- **Office de Tourisme de Cannes, tél. :** 04 93 39 24 53

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER 2002

CANNES

Repas du samedi 12 octobre 2002

Un repas est proposé aux participants au tarif de **26 €** par personne, au menu :

Sangria et sa Kemia

Assiette de Tapas

Paella de la Hacienda

Gâteau et coupe de champagne

Café

Vin Ermita Santa Maria (1 bouteille 100cl/3 personnes)

Animation musicale, chanteurs et danseurs de Flamenco.

Restaurant La Hacienda : possibilité d'accueil dans la salle 250 personnes. 250 places supplémentaires sont prévues à côté du restaurant sous une tente de réception spécialement aménagée et décorée. **Le nombre de places étant limité, les réservations sont indispensables.** Merci de bien vouloir nous retourner le bon ci-dessous dès que possible.

Réservation de places dans la vedette spectateurs

Suivi de la course en quatre avec barreur masculin avec le tour de l'île Sainte-Marguerite.

Prix de la place : 5 € par personne

Les réservations seront effectives à réception du règlement à l'ordre du Rowing Club Cannes-Mandelieu et prises en compte dans la limite des places disponibles au fur et à mesure des demandes.



à renvoyer au Rowing Club de Cannes-Mandelieu – Boulevard de la mer - 06210 MANDELIEU

RESERVATIONS POUR LE REPAS DU SAMEDI 12 OCTOBRE (dans la limite des places disponibles)

Nombre de réservations

Tarif : 26 € x personnes = Euros

AU NOM DE :

RESERVATIONS POUR LA VEDETTE « SPECTATEURS »

Nombre de réservations

Tarif : 5 € x personnes = Euros

AU NOM DE :